

Côte d'Ivoire : les méfaits d'une « diplomatie pyromane »¹

par Dr. Maximin EMAGNA

Docteur en science politique de l'Université de Picardie Jules Verne (France),

Chercheur associé CURAPP-CNRS, Amiens, France

et Consultant international, emagna_curapp2@yahoo.com

Comme nous l'avons déjà écrit ailleurs, le spectacle donné au monde dans la gestion de la crise ivoirienne est affligeant. Confusion, amateurisme et irresponsabilité de part et d'autre, et particulièrement, dans les actions de prévention des conflits et de gestion de l'après crise. Les comptes rendus et reportages de bon nombre de médias européens, en général, et français, en particulier, sont effarants.

La dégradation du conflit ivoirien nous ramène à des années en arrière, qui nous fait craindre une situation génocidaire... Nos interventions de prévention et de gestion des conflits sur le terrain devraient tenir compte des enseignements tirés par M. Ahmedou Ould Abdallah, expert des Nations Unies, homme de culture, d'expériences et fonctionnaire engagé pour la Paix véritable et le développement du continent. Ces leçons sont contenues dans des entretiens données au journaliste Stephen Smith, qui a interrogé l'ancien Représentant spécial des Nations Unies au Burundi au moment où se déroulait le plus grand génocide africain contemporain (le génocide rwandais de 1994). Ces enseignements sont nombreux, avec en filigrane, le principe de *ne pas légitimer des " rebelles "*.

Nous rappelons un certain nombre d'enseignements afin d'enrayer les cycles de guerre qui ne cessent d'appauvrir davantage les peuples d'un continent en proie déjà à d'innombrables calamités. Il est clair qu'à l'avenir, il faudrait éviter de prendre des dispositions ou mesures visant à dépouiller un président élu démocratiquement de tous ses attributs constitutionnels ou de procéder à la distribution des portefeuilles comme on l'a fait dans la crise ivoirienne, en octroyant des postes de souveraineté et sensibles à des « rebelles ». Car, les rencontres et accords de Linas-Marcoussis/Kléber n'avaient pas pour but de se transformer en assemblée constituante, de distribution de postes ministérielles, mais à renouer le dialogue et dégager les pistes de la Paix. Connaissant les protagonistes et le contexte, ces accords étaient inapplicables.

Que faire pour l'avenir ?

1- Ne pas légitimer les « rebelles » : Les raisons de renverser un dirigeant sont nombreuses et elles peuvent être justifiables. Simplement, il faut que la prise de pouvoir par la force, soit exceptionnelle. Ceci semble de moins en moins le cas en Afrique, dont bon nombre de pays sont traversés par une crise économique sévère. Cette situation ouvre la voie à toutes les aventures, comme le dévoile le procès actuel des mercenaires ayant voulu s'accaparer du pétrole équato-guinéen, en renversant l'actuel président Théodoro Obiang Nguema Mbazogo.

Pire, c'est une catastrophe de confier des postes à des " rebelles " pour soit disant, réconcilier tout le monde, ou constituer un " gouvernement " d'union nationale " pour créer les conditions de la paix! De telles solutions ont montré leurs limites par le passé. L'incurie, la perfidie, le désir de vengeance des

¹ - Ahmedou Ould Abdallah (entretiens avec Stephen Smith), *La diplomatie pyromane: Burundi, Rwanda, Somalie, Bosnie*. Paris, Calmann-Lévy, novembre 1996, 212 pages. M. Ould Abdallah est actuellement Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest.

uns et la convoitise des autres finissent toujours par refaire surface, au mépris des conditions de vie des populations, de plus en plus misérables.

Au Libéria, la communauté internationale a anobli les chefs de guerre en les regroupant au sein d' une présidence collégiale, dénommé maladroitement, le Conseil d' Etat. Elle leur a ainsi livré " la capitale Monrovia qu' auparavant, les *warlords* n' avaient jamais réussi à prendre.

2- Réduire les présences étrangères : En effet, une forte présence (militaire) étrangère exacerbe les tensions dans les pays en crise et, loin de les résoudre, pérennise et multiplie les problèmes " Sur cette base, des gendarmes et militaires africains, bien entraînés, sous la houlette du Nigeria ou de l' Afrique du Sud, et soutenus financièrement et logistiquement par l' Union africaine, les Nations Unies, les Etats Unis et l' Union européenne devraient prendre le relais des militaires occidentaux sur le terrain. Sinon, il y a des risques de surenchère et de chantage sur les occidentaux.

3- Confier la gestion des conflits à des parties n'ayant pas intérêt au conflit : La gestion de ces conflits doit être confiée à des protagonistes de l' action internationale qui ont le moins d' intérêt dans le conflit en cours. Eviter d' utiliser les anciennes puissances coloniales dans les anciennes colonies. Même si celles ci peuvent jouer un rôle dans la recherche de solutions.

4- Tenir tête aux « entrepreneurs de guerre » : Dans bon nombre de pays en développement, ce sont aujourd' hui les " entrepreneurs de guerre ", des affairistes et toute sorte de brigands qui, auprès des laissés-pour-compte de la mondialisation, réussissent à incarner un destin. La communauté internationale doit apprendre à leur tenir tête, même et surtout quand ils maintiennent en otage toute une population. La solution ne consiste pas à leur céder ou à faire monter les enchères en se faisant prendre au piège de l' humanitaire, des valeurs universelles. Chacun doit prendre ses responsabilités et répondre de son action... Il ne faut plus tolérer des folies collectives, des hécatombes. La communauté internationale doit cesser d' être, face aux crimes, l' apprenti sorcier anonyme.

5- Soutenir fermement les institutions démocratiquement élues : De manière générale, il faut que la communauté internationale soutiennent fermement les institutions démocratiques issues des élections en Afrique et, limiter les mandats présidentiels à deux au maximum (10 ans comme au Mali), sans possibilité de modification de constitution pour solliciter un troisième mandat. Les sanctions en cas de non-respect de cette disposition doivent être personnelles et concrètes (voir ci-dessous). La paix civile en Afrique passe avant tout par la " démilitarisation " de la compétition politique. C' est un enjeu qui exige des engagements clairs et fermes de la communauté internationale.

6- Harmoniser les initiatives internationales de maintien de la paix : Dans la recherche et le maintien de la paix civile, la communauté internationale doit agir en parfaite harmonie dans la même direction avec une approche commune. Amener toutes les parties de gré ou de force, par la conviction ou la contrainte, à adopter ce même " agenda ". Cette exigence s' impose à tout médiateur, qui doit assurer une neutralité. Il faut un " agenda " clair sur lequel toutes les parties doivent être d' accord.

7- Impliquer les personnalités les plus influentes de la société civile: En cas de conflits, la communauté internationale doit s' habituer à rencontrer des gens qui n' ont aucun titre, mais dont l' influence est pourtant au moins aussi importante que celle d' un chef d' Etat ou de ministres : parmi lesquels, les chefs de guerre... Mais, il ne faut pas conférer une légitimité internationale qu' ils n' avaient pas auparavant. Car, il y a le risque d' éclipser derrière les " seigneurs de guerre ",

toute une société civile, qui se construit travaillent depuis de longues dates sur le terrain, sous prétexte qu' elle ne dispose pas d' armes.

La recherche de la paix doit être le fait de l' ensemble des acteurs impliqués, y compris les ONG, les individus qui connaissent la mentalité, l' histoire, la région... et la presse. A Linas-Marcoussis, les seuls acteurs invités étaient des partis politiques et des représentants de " rebelles ", parmi lesquels, les " dinosaures " de la politique ivoirienne (dont certains, promoteurs de l'idéologie assassine de « l'ivoirité », ont été accusés de corruption avérée par le passé) et les forces " nouvelles ". Les populations et acteurs de la société civile n' étaient pas partie prenantes aux discussions. Pratiques en contradiction flagrante avec les accords de Cotonou qui lient l' Europe aux pays d' Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, et qui encouragent pourtant l' immixtion des acteurs non étatiques dans la conception et la gestion des politiques de développement.

8- Songer à écarter les " extrémistes " lors des négociations : Car, dès que la communauté internationale accepte de traiter avec un extrémiste, elle en crée d' autres dans le camp concerné et/ou dans l' autre camp opposé: En Afrique du Sud, les groupuscules noirs et blancs connus pour leur activisme ont été écartés des négociations. Comme d' ailleurs lors des négociations d' Oslo pour la question palestinienne, les colons israéliens et les militants du Hamas ont été exclus.

9- Arrêter de soutenir les fauteurs de guerre : qui accumulent des fortunes grâce à un conflit et qui les redistribuent en partie, par la suite, à leurs miliciens. Cela peut durer longtemps. La crédibilité de la communauté internationale se trouvera renforcée si elle utilise tout un ensemble de contraintes pour pouvoir agir sur les fauteurs de guerre sans les adouber en interlocuteurs légitimes de la communauté internationale, mais en leur parlant un langage qu' ils comprennent : celui de la contrainte, de la menace, des sanctions et, s' il le faut, de la coercition. Ce langage ne doit pas sembler qu' aux chefs de guerre, mais aussi à ceux qui portent des armes, à leurs pourvoyeurs de fonds et à leurs idéologues, aux commerçants et aux propagandistes de la haine.

10- Identifier les responsables d' un conflit, les chefs de faction et leurs soutiens : ces " naufrageurs " qui se sont emparés d' un Etat... et les menacer de sanctions ad personam, très concrètes, aussi brutales que vicieuses. Car avec des criminels de guerre ou des criminels tout court, il ne faut pas prendre de gans. En Afrique, M. A. Ould Abdallah pense à juste titre qu' il faudrait identifier la famille et les amis des criminels ou des fauteurs de troubles et de pénaliser ainsi tous les proches, les parents et parrains du " coupable ". C' est-à-dire, les interdire de voyages, de visas, refuser les bourses d' études à leurs enfants, sanctionner leurs partenaires commerciaux, geler leurs avoirs bancaires... Ces sanctions très concrètes auraient plus d' impact qu' une mise en accusation symbolique du coupable ou n' importe quelle menace " globale " jamais suivies d' effets. D' ailleurs, que signifie mettre quelqu' un " au banc des nations civilisées " alors que tout un pays ou tout un continent est déjà marginalisé ? Le traque des comptes bancaires des personnes impliquées est désormais possible, depuis qu' une volonté politique dans ce sens est née suite aux attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Nous ajouterions, l'impossibilité pour les criminels de guerre et les propagandistes de discours haineux, de se présenter à des élections politiques et aux emplois publics pour une période d'au moins dix ans.

11- Privilégier le règlement régional et local des conflits : Outre le rôle du Conseil de sécurité des Nations unies (décideur et source de financement), le règlement des conflits doit rester régional, et au niveau local, aller plus bas dans la recherche des acteurs, justement pour situer les vrais enjeux et, partant, les vrais intérêts, ceux pour lesquels on se bat ou, plus important encore, ceux pour lesquels on est prêt à résister, à faire pièce aux " entrepreneurs de guerre ".

12- Faire des questions de sécurité et de paix des priorités des organisations régionales : L' Union africaine et les organisations régionales comme la CEDEAO, doivent largement investir dans les questions de sécurité et de paix régionale. La création du Conseil de sécurité et de paix en Afrique par l' Union africaine est un début. Mais, il faut aller plus vite. Pour des conflits qui n' impliquent pas des Etats, mais des groupes d' un même pays, songer à mettre en place une gendarmerie africaine, avec un corps bien entraîné, partageant une même déontologie du maintien de la paix civile.

13- Créer des postes de représentants spéciaux de l'Union africaine : Il faut que l' Union africaine se dote de représentants spéciaux comme le fait les Nations Unies afin d' engager la responsabilité réelle de l' Organisation internationale sur le terrain. Il faudra que ce dernier soit doté d' outils et de moyens humains susceptibles de l' aider à mener à bien son travail. Il faut une identité, un visage et une adresse.. Il faut que les personnes payées par l' Organisation internationale puissent au bas mot rendre des comptes. Elles ne devraient être exclues que les manquements ou les " erreurs " graves ou les inactions intolérables qui pourront être sanctionnés pénalement par la voir judiciaire de la Cour pénale internationale (africaine). Il faut désigner un acteur principal qui, dans des cas extrêmes, peut être au moins politiquement tenu pour politiquement responsable. Les audiences publiques (*Public Hearings*) aux USA participent de cette logique.

14- Envisager la création d' un corps de représentants de (l' Union africaine) corps civils et militaires, aguerris à des tâches difficiles, et établir un code de conduite (Charte) qui engage tous les acteurs présents sur le terrain. Le personnel divers sera entraîné à travailler avec les populations, de même qu' avec les représentants du système des Nations Unies, de la presse, des ONG. Ce qui évitera d' avoir à recommencer les opérations à zéro et à chaque fois qu' une crise.

Ce corps devra être capable de se déployer, non seulement dans le pays en conflits, mais également dans les pays qui subissent les conséquences du conflit. Certains pays se retrouvant occupés, voir envahis par une horde importante de réfugiés, dont la présence représente un poids considérable sur les structures sociales et administratives, sur l' environnement, sur l' image de la région, ou du pays, qui vit du tourisme par exemple. Les administrations de ces pays n' ont pas toujours les capacités et les moyens de gérer cette pression qui intervient dans l' urgence.

15- Le financement des opérations pourraient venir des concessions d' un type nouveau octroyées à des nationaux, africains de la diaspora et des étrangers qui ont des moyens d' agir. On pourra leur demander de former des sociétés ou des associations qui vont participer à la gestion de la crise, à la recherche de solutions et, aussi au financement des opérations.

Bruxelles, 30 novembre 2004